

# Regards croisés sur la recherche en partenariat

Claude Gauvreau

DOSSIER

**Le journal L'UQAM vous présente ici le premier volet d'un dossier consacré à la recherche en partenariat. Vous y trouverez des témoignages de chercheurs de l'UQAM, mais aussi de partenaires de divers milieux impliqués dans des projets de recherche. Ils nous parlent de leurs attentes respectives, des formes que revêt leur collaboration, et des avantages ou bénéfices qu'ils en retirent. Ce premier volet comporte une entrevue avec Lucie Charbonneau, directrice de l'Association québécoise de suicidologie (AQS) un organisme communautaire qui a noué des liens étroits avec une équipe de chercheurs de l'UQAM. Dans le second volet, nous donnerons la parole à Marieke Cloutier de l'Union des municipalités du Québec, Matin Landry du groupe des produits forestiers Tembec, ainsi qu'à deux chercheurs d'ici, Laurent Lepage et Yves Bergeron, titulaires de chaires de recherche. Avant d'entrer dans le vif du sujet, essayons d'abord de dégager quelques-uns des principaux enjeux rattachés à cette pratique de recherche que l'on appelle le partenariat.**

**A**u cours des dernières années, l'État, tant au Québec qu'au Canada, a adopté des politiques sur les universités et leur financement, ainsi que sur le développement de la science et de l'innovation. Des politiques dans lesquelles le partenariat entre les universités et les milieux

de l'industrie, des organismes publics ou communautaires est fortement encouragé. En mai dernier, au Québec, le Conseil supérieur de l'éducation, à la demande du ministre, publiait un avis intitulé *Les universités à l'heure du partenariat*. Quels effets le partenariat produit-il

sur la mission et le devenir des universités ? Comment chaque université encadre-t-elle les projets en partenariat ? Comment le partenariat en recherche et en formation s'insère-t-il dans les activités universitaires ? Voilà autant de questions sur lesquelles s'est penché le Conseil de façon à fournir un éclairage original sur l'innovation technologique et sociale où le partenariat est considéré comme un moyen privilégié.

Selon l'avis du Conseil, le partenariat serait devenu, durant les années 90, un élément central dans la création ou la réorganisation des organismes subventionnaires. Ceux-ci, d'ailleurs, l'inscrivent désormais dans leurs orientations stratégiques. Enfin, le partenariat constituerait même, dans plusieurs cas, une exigence d'obtention des subventions de recherche. Aujourd'hui, soutient le document, le partenariat prend des formes variées, se retrouve dans l'ensemble des domaines d'études et se développe dans tous les

domaines de l'activité universitaire : recherche, enseignement, services à la collectivité. Les partenaires font bien plus que financer des projets de recherche, accueillir des étudiants stagiaires ou demander de la formation sur mesure. Ils participent à toutes les étapes de la recherche.

Toujours selon l'avis du Conseil, la plupart des études reconnaissent les retombées positives du partenariat sur le développement de la recherche et sur la formation des étudiants, notamment en donnant accès à de nouveaux terrains de recherche impossibles à explorer par les voies traditionnelles; en facilitant les réseaux de collaborations interuniversitaires et internationales; en contribuant à la renommée scientifique des professeurs; et en favorisant la formation à la recherche des étudiants, surtout aux cycles supérieurs.

Mais, de rappeler le Conseil, cette intensification souhaitée du partenariat suscite également des inquié-

tudes auprès de certains groupes, ayant trait à la remise en question de la mission universitaire, aux risques de dérive possible quant au financement de la recherche et au développement des domaines d'études et de recherche. Elles concernent aussi le problème de la propriété intellectuelle des travaux produits en partenariat et de la diffusion des connaissances, sans parler des craintes reliées à la préservation de l'intégrité scientifique et aux conflits d'intérêts impliquant les professeurs.

Bref, nous dit-on, des tensions existent sur des questions comme la commercialisation de la recherche universitaire, le rôle des universités dans l'innovation, l'équilibre entre la recherche fondamentale ou libre et la recherche en partenariat, les formes de collaboration entre les universités et les milieux partenaires et, finalement, les valeurs qui fondent l'université : la liberté académique, le respect de l'intégrité scientifique, la fonction critique. ●